



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants



FLASH-INFO

Le SPS en entretien avec le DAP

Le 6 février 2023, un entretien a eu lieu entre le Directeur de l'Administration Pénitentiaire et une délégation SPS conduite par son Secrétaire Général.

Parmi les sujets abordés, le DAP a positivement accueilli et commenté le dernier **Communiqué du SPS « Habilitation et Port d'arme »** et a fait savoir qu'il était parfaitement d'accord avec l'analyse que nous faisons de l'état de la situation à ce sujet et plus précisément lorsque le SPS dénonce la remise en question chaque année (ou tous les 2 ans) des validations d'habilitations des agents ESP, qui, en finalité est synonyme d'une systématique remise en question de leur poste. Le SPS estime que cette façon de procéder ne peut perdurer et n'est plus véritablement tolérable, ni justifiée : le DAP aussi.

Le Directeur a ainsi fait part au SPS de son souhait de voir fluidifié tout le système et qu'il allait sans tarder missionner ses services pour nous proposer une évolution allant dans ce sens.

Le 06 Février 2023,

le Bureau Central National